

ACCUEIL DE LA MAIRIE

02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

Pour le **bulletin de MAI 2026**
déposer les annonces en mairie
avant le lundi 20 avril

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles.

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire

lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 15h
ainsi que sur rendez-vous

Isabelle DINCUFF, 1^{ère} adjointe
chargée de l'enfance- jeunesse, des affaires sociales et
de la communication
mercredi de 10h à 12h

Roland EOZENO, 2^{ème} adjoint
chargé de la voirie ; des espaces verts ; de l'agriculture
et des relations avec les habitants
vendredi de 15h30 à 17h30

Maryse DUBET, 3^{ème} adjointe
chargée des bâtiments, du cadre de vie
et des écoles
mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

Nicolas MOREAU, 4^{ème} adjoint
chargé des associations, du patrimoine
et de la culture
sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Hugo, Jacques DESMOLIN né le 28 février
Ilyana BARBOT, née le 7 mars



SANTÉ ET SOCIAL

PHARMACIE DE GARDE

Mois d'avril

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h

04 au 06	Pharmacie Wesport à Plougastel Daoulas
11 au 12	Pharmacie Humbert à Sizun
18 au 19	Pharmacie du Bourg à Plouédern
25 au 26	Pharmacie Lacoste à Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h,
composez le 3237



INFOS DU MOIS

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 -1^{ER} TOUR - RESULTATS

RESULTATS DU BUREAU DE VOTE

Nbre inscrits	Nbre abstentions	Nbre votants	Nbre bulletins blancs	Nbre bulletins nuls	Nbre exprimés
1219	329	890	5	4	881
Ont obtenu				Nbre voix	% exprimés
Ensemble construisons l'avenir				130	14,61 %
Saint-Divy, avec nous pour vous				751	84,38 %

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en avril 2010

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'**une pièce d'identité** et d'**un justificatif de domicile**.



INFOS UTILES

REMRORQUE COMMUNALE

La remorque sera déposée le vendredi en fin d'après-midi et enlevée le lundi matin.

03/04 : Route du Valy Lédan **10/04** : Rue de l'Orée
17/04 : Rue Louis Aragon **24/04** : Kef

Merci à chacun de n'y déposer que des déchets verts et de signaler à la mairie tout acte d'incivilité.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 01/03/2012 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont **autorisés** qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

GENDARMERIE DU FINISTERE

Les plateformes de signalement

- Vous êtes victimes de E-Escroqueries,
- Vous voulez signaler des contenus illicites découverts sur un site internet,
- Vous êtes victime d'un vol simple ou d'une arnaque.
Il existe plusieurs sites gouvernementaux pour vous permettre de faire vos démarches en ligne :
- Plainte en ligne : ww.masecurite.interieur.gouv.fr
- Signalement d'un contenu illicite :
www.internet-signalement.gouv.fr/pharos
- Arnaque sur internet : www.service-public.gouv.fr/thesee

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02 98 20 22 71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina
02 98 20 33 33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine
02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Ostéopathe :

Tristan LAGATHU - 06 03 26 35 82
Prise de rdv via la plateforme Doctolib

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02 98 20 33 40
LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard
Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.



INFOS UTILES

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN 02 98 85 19 50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2026

du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

AVRIL

RECYCLABLES : 2 - 16 - 30

ORDURES MÉNAGÈRES : 9 - 23

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent.

OBJETS TROUVÉS (DISPONIBLES EN MAIRIE)

Désormais, les objets trouvés sont mis en ligne sur le **site internet** (1^{ère} page).

OBJETS ET VÊTEMENTS RETROUVÉS DANS LA COMMUNE

<https://wp.saint-divy.fr/archives/6415>

INSEE – ENQUÊTES STATISTIQUE

Une enquête sur le thème de l'emploi du temps

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au cours des années 2025 et 2026 **une enquête sur le thème de l'emploi du temps**. Cette enquête est essentielle pour connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles y consacrent ; elle a lieu tous les 10 ans environ. Elle permet de décrire l'évolution des modes de vie en mesurant par exemple le développement du télétravail, l'émergence de nouveaux loisirs, l'évolution du partage des tâches au sein d'un couple ou le temps passé à aider les autres. Dans notre commune, des ménages seront sollicités.

Enquête sur les loyers et les charges

L'INSEE réalise une **enquête sur les loyers et les charges** du 1^{er} au 25 avril 2026. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers. Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee chargé(e) de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ANNEE 2026



Tu as entre 15 et 17 ans ? Tu as envie d'être utile pour ta commune ?

La commune de Saint-Divy reconduit le dispositif « Argent de poche » pour l'année 2026. Cette initiative est destinée aux jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans (inclus). Elle leur permet de réaliser de petits chantiers de proximité pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur travail, les jeunes reçoivent une indemnité de 15 euros par demi-journée.

Les documents nécessaires pour participer à ce dispositif sont disponibles sur le site internet de la commune : <https://wp.saint-divy.fr/archives/5781>

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS -DECOUVREZ LE NOUVEL ESPACE NUMERIQUE PUBLIC A LA MAISON DES SERVICES PUBLICS



Vous avez besoin d'un accès à Internet ? D'imprimer un document ? ou d'accompagnement pour vos démarches en ligne ?

Le tout nouvel Espace Numérique Public (EPN) de la Maison des Services publics, à Landerneau, est fait pour vous !

Depuis les travaux de rénovation inaugurés en septembre dernier, la Maison des Services Publics offre un espace numérique entièrement repensé pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Équipé d'un accès wifi sécurisé, d'un ordinateur et d'une tablette tactile, cet espace vous permet de naviguer en toute autonomie et d'accéder directement aux plateformes de services publics.

L'espace est accessible durant les horaires d'ouverture du bâtiment, vous permettant de vous isoler pour effectuer vos démarches en ligne ou d'imprimer gratuitement vos documents. N'hésitez pas à venir découvrir cet espace conçu pour vous faciliter l'accès au numérique.

Que ce soit pour une démarche administrative, une recherche d'information ou simplement pour naviguer sur Internet, l'EPN de la MSP est là pour vous aider.

Besoin d'un coup de pouce ? Pas de problème !

Vous pouvez demander un rendez-vous individuel avec notre conseiller numérique au 06 22 05 29 72.

Et pour une aide administrative, un accompagnement France Services est également disponible sur rendez-vous au 02 98 21 37 67.

Si vous avez des questions supplémentaires ou si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

La Maison des Services Publics, 59 rue de Brest à Landerneau, vous accueille **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**. Accueil MSP : 02 98 21 37 67

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS
LES ACTIVITES NUMERIQUES DU MOIS D'AVRIL

CONSEILLER NUMERIQUE
Région BRETAGNE

Les activités numériques
Gratuit à deux pas de chez vous

« Je maîtrise mon espace de stockage Google »
Lun. 13 avril 2026 > De 10h30 à 12h
Maison des Services Publics, 59 rue de Brest, 29800 Landerneau

« Je gère mes mots de passe simplement »
Lun. 20 avril 2026 > De 10h30 à 12h
Maison des Services Publics, 59 rue de Brest, 29800 Landerneau

« Je découvre la tablette simplifiée ardoiz »
Jeu. 30 avril 2026 > De 10h30 à 12h30
Maison des anciens (en face de la mairie), 29460 Logonna-Daoulas

Venez avec votre équipement habituellement utilisé (tablettes Ardoiz fournies)
Contact : conseilnumerique@capld.bzh

ALSH
epal
Saint-Divy
La Forêt-Landerneau

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – RIBIN'AD
TRANSPORT A LA DEMANDE

Actualités mobilité
Octobre 2025

RIBIN'AD
2 places pour le prix d'1 quand un jeune (- 18 ans) et un jeune senior (+60 ans) partagent l'aventure Ribin'AD !
Utilisez Ribin'AD seul dès 12 ans* !
*Autorisation parentale à fournir à l'inscription au 02 98 83 73 83

BlaBlaCar Daily
20 premiers trajets offerts sur l'application jusqu'au 31/12/2025

VELOLD
Location de vélos à assistance électrique :
bénéficiez des tarifs hivernaux pour toute location entre le 01/10/2025 et 31/03/2026
3 mois : 76€ ou 6 mois : 153€
Réservez sur [capld.velold.fr](http://www.capld.velold.fr)

LIÈGE 939 BREIZHGO
Faites des économies avec la ligne 939 entre Landerneau et Daoulas !
Abonnement :
-26 ans : 25€/mois +26 ans : 50€/mois
Entre 50% et 75% pris en charge par votre employeur
Retrouvez les horaires sur www.breizhgo.bzh

Tous nos services mobilité sur : www.pays-landerneau-daoulas.fr

kobo
étern
Tims

VIE ASSOCIATIVE

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h.

La prochaine collecte aura lieu le **samedi 25 avril**.

L'ACCUEIL DE LOISIRS RECRUTE

NOUS RECRUTONS !

Nous recherchons un.e **directeur.rice** de colonie de vacances

- du 20 au 24 juillet
- Guerlédan
- Ados de 12 à 17 ans
- BAFD

Envoyez-nous CV & lettre de motivation
saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr

SAINT-DIVY

NOUS RECHERCHONS DES ANIMATEUR.RICE.S

TU ES MAJEUR.E TITULAIRE D'UN BAF.A DEJ.G OU ÉQUIVALENT

N'hésite plus et rejoins notre équipe d'animation pour les **mercredis** et/ou **vacances scolaires** en envoyant ton CV, ta lettre de motivation et tes disponibilités à :

saint-divy@epal.asso.fr

ALSH
epal
Saint-Divy
La Forêt-Landerneau

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – DES CAFES DES AIDANTS

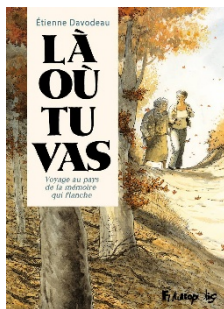
À Landerneau : Le premier jeudi du mois (hors fériés) de 14h à 16h, au bar lounge Two the Moon, 2 place du Bois Noir. Gratuit et sans inscription

Le prochain thème est le suivant : « *Avec moi, son comportement est différent* » le **2 avril** à Landerneau.

Pour plus d'informations : CLIC du Pays de Landerneau Daoulas – 02.98.85.99.08 – clic@capld.bzh

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE



Coup de cœur d'une lectrice
« *Là où tu vas : voyage au pays de la mémoire* » bande dessinée d'Étienne Davodeau.



Elle s'appelle Françoise Roy. Son métier consiste à accompagner des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et leurs proches dans la vie quotidienne.

Davodeau trouve que c'est là un métier passionnant.

Alors il a demandé à Françoise de lui raconter au plus près les heures et les journées qu'elle passe dans l'intimité de ces femmes et ces hommes pour qui la qualité de l'instant présent est essentielle.

Il lui a dit : "Là où tu vas chaque jour, tu seras mes yeux et mes oreilles"

Cette BD est une plongée sensible dans l'humanité du soin. Dans la maladie d'Alzheimer l'accompagnement humain est la seule chose qui vaille et c'est un problème qui inquiète un peu tout le monde.

En France il y a un million de personnes touchées. Comme souvent avec Davodeau son humanité, sa sensibilité engagent son écriture et ses illustrations. Beaucoup d'empathie au fil des pages, de respect et d'amour.

Lecture pleine de douceur.

La bibliothèque est ouverte : Le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Le jeudi de 16h30 à 18h30

MARCHE AVEC NOUS

L.06/04 : Plounévez Lochrist	12/04 : Guipavas
17-18-19/04 : Week-end à Nevez	26/04 : Tréglonou

VIE PAROISSIALE

Messe à 10 h 30 le **19 avril** à Saint-Thonan

Pour les messes et **célébrations des Rameaux**, de la **semaine sainte** et de **Pâques**, consulter les horaires aux portes des églises, dans l'Echo des clochers de mars ou sur le site internet de la Paroisse de Landerneau. Bonne Fête de Pâques à tous.

ANIMSTDIVY – CHASSE A L'ŒUF LE 6 AVRIL



Pour Pâques, Anim'St-Divy invite tous les petits gourmands à sa désormais **traditionnelle chasse aux œufs** le **lundi 6 avril**, de 10h à 12h,

face à la salle du Valy Lédan.

Inscription obligatoire par SMS au : 06.27.69.40.00 **avant le vendredi 3 avril**. Tarif : 5 € par enfant.

Nous vous attendons nombreux pour cette matinée placée sous le signe de la joie et de la gourmandise !

TENNIS DE TABLE – STAGE MULTISPORTS DU 20 AU 22 AVRIL

La journée se déroule de 10h à 17h.

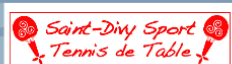
Pour s'inscrire il suffit d'envoyer un mail : entraîneur.sdtt@gmail.com

STAGE MULTISPORTS

ENCADRÉ PAR QUENTIN MORVAN
DIPLOMÉ BPJEPS ACTIVITÉ POUR
TOUS

Lundi 20
Mardi 21
Mercredi 22
Avril

AGE : 6 À 15 ANS
HORAIRES : DE 10H À 17H
TARIF : 20 EUROS LA JOURNÉE
POSSIBILITÉ DE VENIR SUR UNE DEMI JOURNÉE
PENSEZ À PRENDRE UN PIQUE-NIQUE



INSCRIPTIONS : ENTRAINEUR.SDSTT@GMAIL.COM OU
AU NUMÉRO SUIVANT 06 72 57 02 70

SAINT-DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL

Vous êtes **1021** personnes à suivre les informations de Saint-Divy en temps réel grâce à l'application City All.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez télécharger l'application sur votre tablette ou smartphone en scannant le QR Code



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions à l'école Jean de la Fontaine

N'hésitez pas à contacter la directrice par mail à l'adresse ec.0291745P@ac-rennes.fr ou par téléphone (le lundi) au 02 98 20 26 50.

Les élèves de CM1-CM2 s'initient à la musique électronique.



Une fois par semaine, le musicien Corentin Dauneau intervient dans la classe de CM pour faire travailler les élèves sur la musique assistée par ordinateur (MAO). Après avoir étudié les différents paramètres d'un son et son enveloppe sonore, les élèves synthétisent des sons et les utilisent pour créer des phrases rythmiques qu'ils superposent et mettent en boucle.

An echedoù : les échecs



Les élèves de la classe bilingue CE-CM ont débuté l'apprentissage des échecs. Après une familiarisation avec le nom des pièces et des déplacements possibles, place aux parties d'échecs.

Le plus difficile : anticiper les intentions de l'adversaire et protéger ses pièces.

Du CE au CM le plaisir de s'initier à cette nouvelle activité est au rendez-vous. Avant la fin de l'année se tiendra le championnat d'échecs au sein de l'école Jean de La Fontaine qui nous permettra d'élire notre championne ou notre champion.

Ping-pong

Les séances de ping-pong pour les CE2 et CM ont débuté pour le grand plaisir de tout le monde.

Au programme : apprendre à maîtriser le coup droit, le revers, la prise de la raquette et la posture...

Nos apprentis pongistes s'améliorent de séance en séance avec l'aide de Quentin !



ÉCOLE SAINTE-MARIE

Préparons la rentrée 2026 !

Bienvenue dans notre école Euroscol !

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au 02 98 20 20 97.



Projet Technologie Cycle 2

C'est un rituel maintenant : chaque année les élèves sont amenés à construire une nouvelle maquette. Ce travail demande aux élèves des compétences de lecture de plan, d'organisation matérielle, de l'anticipation, de la rigueur et du soin et de la coopération, et surtout de la patience. Cette année, pour le clin d'œil ? aux 400^{ème} anniversaire de la Marine Nationale, les CP-CE1-CE2 fabriquent des bâtiments essentiels pour jouer à la bataille navale !



GARDERIE MUNICIPALE

Bientôt le printemps !



Ce mois-ci, les enfants ont fait des plantations dans des jardinières, primevères et autres plantes vont parés le jardin de belles couleurs !!

En simultanément, nous avons commencé à aborder différents thèmes tels que l'empathie, l'ouverture aux autres, le partage, le vivre ensemble... Ces thèmes vont amener d'autres activités afin d'éveiller les enfants à ces sujets. Dans ce sens, les enfants ont colorié des cubes de cœur que nous avons réunis afin de former un seul et unique cœur !



COMPTE-RENDU CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le vendredi 27 février 2026 à 19h, en mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Informations transmises au Conseil Municipal

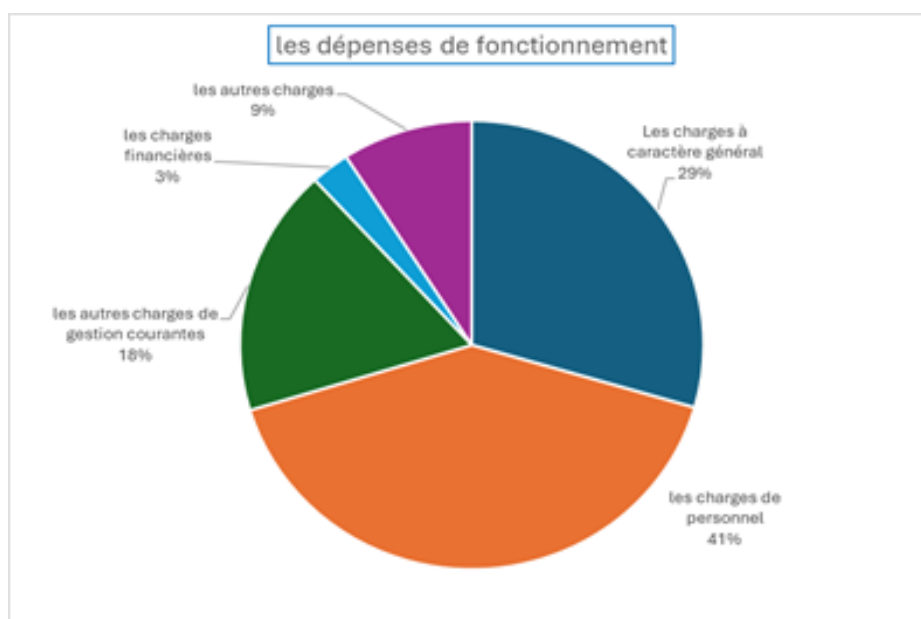
- Présentation des indemnités annuelles des élus 2025 en application de la loi « Engagement et proximité » n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 codifié à l'article L.2123-24-1-1 du CGCT
- Bilan ADS 2025 CAPLD concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme du service mutualisé CAPLD/CLCL : 107 dossiers instruits dont 47 Certificats d'urbanisme ; 20 Déclarations Préalables simples ; 16 Permis de Construire ; 22 Déclarations Préalables complexes ; 2 Permis d'Aménager
- Chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2026 : population municipale 1 605 – population totale 1 626

1. Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2025 - **Unanimité**

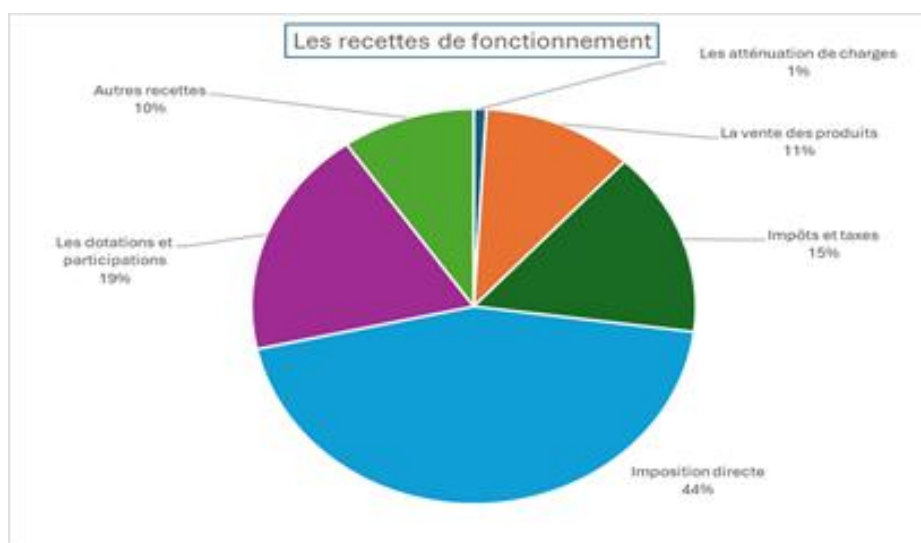
2. Compte Financier Unique 2025 - **Unanimité**

Fonctionnement

Total des dépenses : 1 079 667.91 €

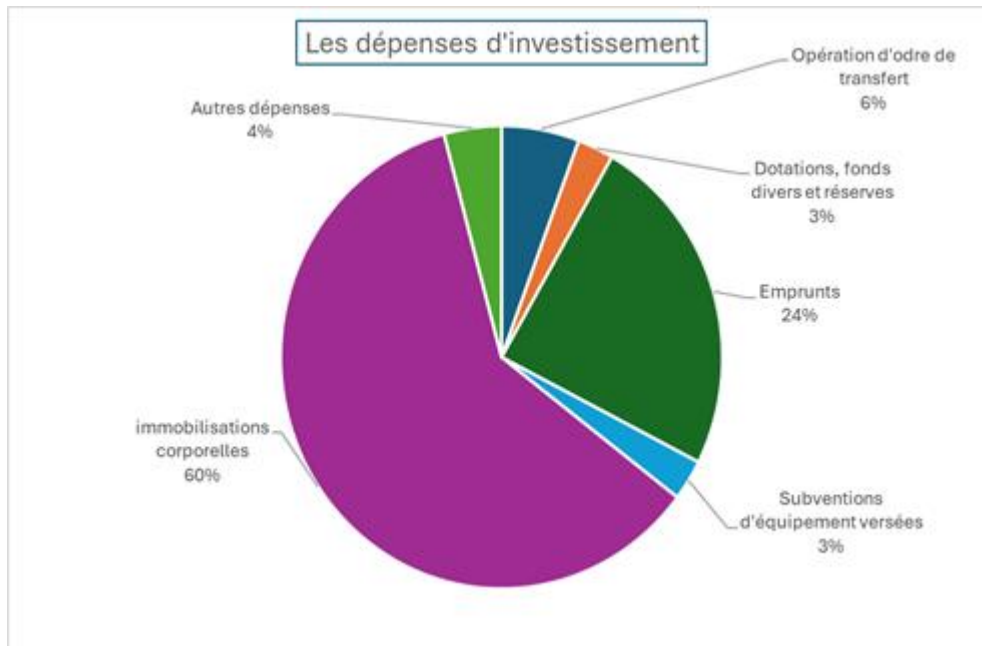


Total des recettes : 1 242 758.42 €

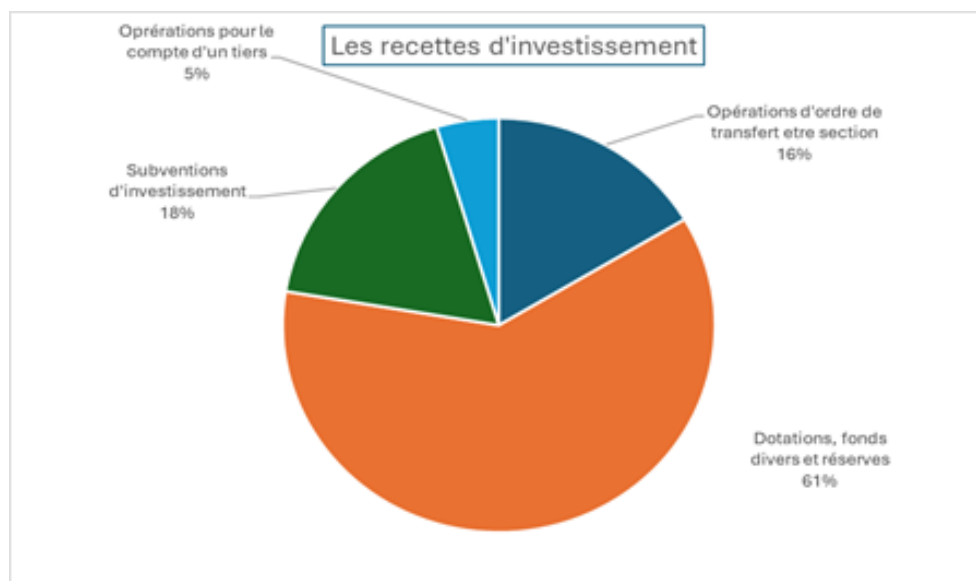


Excédent de fonctionnement : 163 090.51 €

Investissement
Total des dépenses : 539 172.77€



Total des recettes : 553 700.84 €



3. Affectation du résultat 2025 - Unanimité

Résultat d'exécution budgétaire 2025 (recettes – dépenses) :

Un solde d'exécution de la section d'investissement :	14 528.07 €
Un solde d'exécution de la section de fonctionnement :	163 090.51 €

Résultats de clôture de l'exercice 2025 (report + exécution 2025) :

Résultat de clôture d'investissement :	156 582.03 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	163 674.90 €

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	163 674.90 €
Pour rappel solde d'exécution section d'investissement reporté (R001) :	156 582.03 €

Unanimité

4. Taux de fiscalité directe locale - Unanimité

Maintien des taux d'imposition :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	33.31 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	40.38 %
- Taxe d'Habitation sur les Locaux vacants et résidences secondaires	13.32 %

5. Budget Primitif 2026 - Unanimité

Fonctionnement

Total des dépenses : 1 089 298.00 €

Dont charges à caractère général 360 678.00 € ; charges de personnel 470 200.00 € ; charges de gestion courante 168 000.00 € ; charges exceptionnelles 25 500.00 €

Total des recettes : 1 089 298.00 €

Dont vente de produits et prestations de service 131 400.00 € ; impôts et taxes 158 178.00 € ; impositions directes 549 486.00 € ; dotations et subventions 206 000.00 € ; autres produits 17 000.00 €

Investissement

Total des dépenses : 539 172.77€

Dont Emprunts 99 200.00 € ; immobilisations corporelles 472 724.00 €

Total des recettes : 553 700.84 €

Dont Dotations, fonds divers et réserves 197 674.90 € ; subventions d'équipement 135 040.00 € ; immobilisations corporelles 65 703.07 € ; virement de la SF 56 000.00 € ; solde d'exécution de la SI 156 582.03 €

6. Dotation d'équipement des territoires ruraux et dotation de soutien à l'investissement local : rénovation de la toiture de la salle socio-culturelle - Unanimité

Coût total du projet estimé 105 531.35 € HT

Subvention sollicitée : 69 644.00 €

7. AMO voirie 2026 - Unanimité

Assistance de la CAPLD pour la préparation d'un programme de travaux d'entretien /gros entretien de voirie : montant forfaitaire de 794.00 €.

8. Echange de parcelles au lieu-dit Kerellou - Unanimité

9. Vente terrain impasse Éric Tabarly - Unanimité

10. Groupements de commandes : Achat de matériel informatique- Coordonnateur : CAPLD- Unanimité

11. Modification du tableau des emplois suite réussite à examen professionnel - Unanimité

12. Convention Territoriale Globale 2026-2030 entre la CAF, le CD 29, la CAPLD et les communes du territoire Unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session extraordinaire le vendredi 20 mars 2026 à 18h, en mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire en fonction.

Après avoir fait part des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales, le Maire indique que la liste SAINT-DIVY, AVEC NOUS POUR VOUS a obtenu 18 sièges au Conseil Municipal et 1 siège au Conseil Communautaire. La liste ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR a obtenu 1 siège au Conseil Municipal.

Il informe que suite à la démission de Monsieur DEWULF, Madame BALCON est élue et intègre le Conseil Municipal.

Il déclare les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

- 1. Election du Maire** : Monsieur Michel CORRE propose sa candidature. Résultats du vote : 19 voix
Monsieur CORRE est proclamé Maire à l'issue de ce vote.
- 2. Détermination du nombre d'adjoints au maire** : le Conseil fixe à 4 le nombre d'adjoints au maire
- 3. Election des adjoints au maire** : liste de Mme DINCUFF est remise à Monsieur le Maire. Résultats du vote : 19
Sont élus : Mme DINCUFF Isabelle ; M. EOZENOU Roland ; Mme DUBET Maryse ; M. MOREAU Nicolas

Monsieur le Maire précise les délégations attribuées aux Adjoints :

Mme Isabelle DINCUFF, 1^{ère} adjointe, déléguée à l'enfance-jeunesse, aux affaires sociales, à la communication.
M. Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint, délégué à la voirie, aux espaces verts, à l'agriculture, aux relations avec les habitants.

Mme Maryse DUBET, 3^{ème} adjointe, déléguée aux bâtiments, au cadre de vie, aux écoles.

M. Nicolas MOREAU, 4^{ème} adjoint, délégué aux associations, au patrimoine, à la culture.

4. Lecture de la Charte de l' élu local

- 5. Conseiller Municipal délégué** : Monsieur le Maire attribue, en complément des délégations aux adjoints au maire, la délégation « finances » à M. LUNVEN Mickaël.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 2 avril 2026 à 20 h en mairie.